

Tout savoir

sur mon

DÉPARTEMENT



Tout savoir sur mon DÉPARTEMENT



Sommaire p.2

Édito p.3

L'histoire du département de la Somme p.4

La petite histoire de la Somme
Le blason de la Somme
Tu es un Samarien

Le Conseil départemental de la Somme p.5

C'est quoi un Conseiller départemental ?
Qui met en œuvre les politiques départementales ?
Le département, c'est aussi des sites à visiter

Le Département, une collectivité qui agit au quotidien ! p.6-9

Soutenir les plus fragiles
Accompagner le retour à l'emploi
Améliorer la vie des Samariens
Agir pour la sécurité
Construire, moderniser et équiper les collèges
Développer le tourisme dans la Somme
Préserver l'environnement
Favoriser l'accès à la culture et aux sports pour tous
Soutenir l'éducation des jeunes samariens
Le Département de la Somme en quelques chiffres

Le Département de la Somme au service des jeunes p.10-11

Le travail de l'Assemblée départementale p.12

L'Hôtel des Feuillants, lieu de réunion de l'Assemblée p.13

Comment sont prises les décisions ? p.14-15

Qui fait quoi pour l'école ? p.16-17

La répartition des compétences
Le budget des collèges
Les collèges du département en quelques chiffres

À toi de jouer p.18-19

Édito



**Stéphane
HAUSSOULIER**

Président
du Conseil
départemental
de la Somme



**Virginie
CARON-DECROIX**

Vice-présidente en charge
de la jeunesse, des collèges
et de la réussite éducative

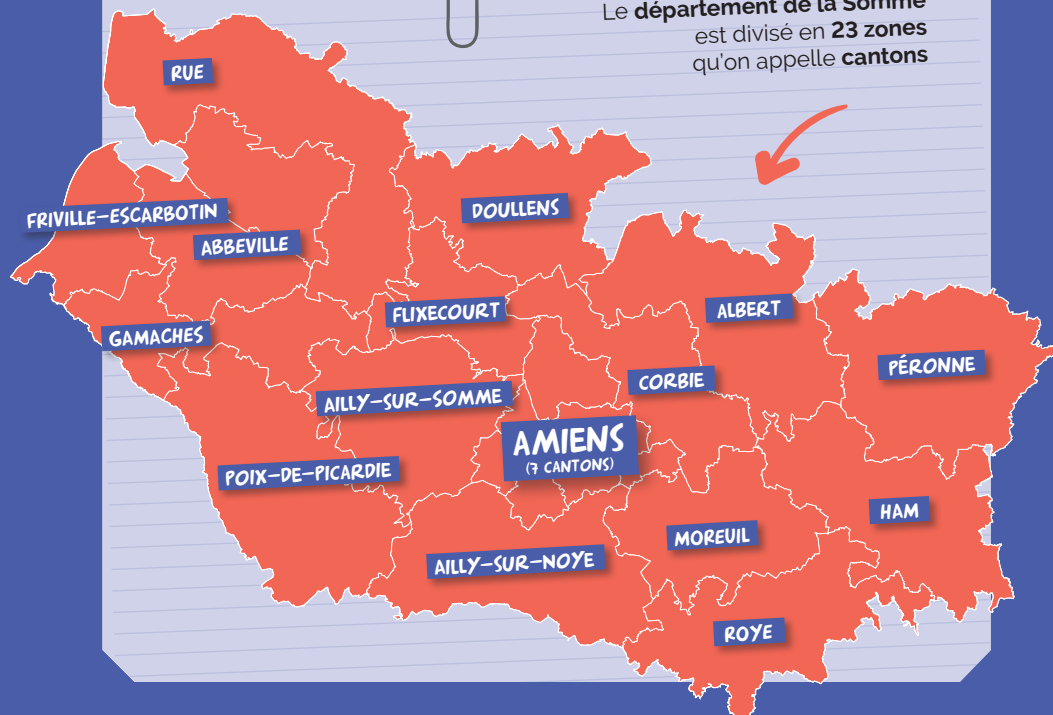
L'Assemblée départementale de la Somme est heureuse de vous remettre le guide « Tout savoir sur mon Département ». Dans cette publication, vous allez découvrir l'histoire, le rôle et le fonctionnement du Conseil départemental de la Somme.

Le Département est une collectivité de proximité qui réalise de nombreuses actions notamment à destination des jeunes et de leur famille. Il s'occupe des 50 collèges publics de la Somme en les entretenant, en les équipant et en les modernisant.

Le Département vous accompagne tout au long de votre scolarité au collège afin que vous puissiez vous épanouir pleinement.

Passez une très bonne année scolaire !

Le département de la Somme est divisé en **23 zones** qu'on appelle **cantons**



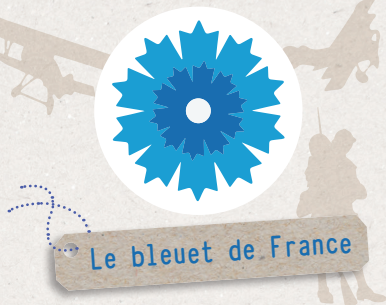
L'histoire du département de la Somme

De la Baie de Somme à l'ouest, renommée pour ses phoques et sa douceur de vivre, jusqu'à l'est et ses terres agricoles, en passant par la Haute-Somme, théâtre des batailles sanglantes de la Première Guerre mondiale, la Somme est un département à l'histoire riche et surprenante.

La petite histoire de la Somme

Hommes préhistoriques, Romains et Gaulois, Normands et Huns, le département de la Somme a traversé les siècles et s'est enrichi des nombreux peuples qui s'y sont installés et affrontés. Il a ainsi connu les batailles vikings en 881, la bataille de Crécy en 1346 et la construction des beffrois et des cathédrales au Moyen-Âge. Plus récemment a eu lieu la célèbre bataille de la Somme en 1916 pendant laquelle Britanniques et Français se sont opposés aux Allemands.

Peintres, écrivains, militaires, hommes politiques, scientifiques : de grands noms de l'Histoire de France sont nés ou ont vécu dans la Somme.



Symbole du souvenir de la Première Guerre mondiale. Selon la légende, c'est la seule fleur avec le coquelicot qui pouvait pousser dans la boue des tranchées.



Antoine Parmentier

Scientifique
XIX^e siècle



Jules Verne

Écrivain
XIX^e siècle



Madeleine Michelis

Résistante
XX^e siècle



Alfred Manessier

Peintre
XX^e siècle



Max Lejeune

Président du Département
de 1947 à 1988

Le blason de la Somme

Le blason de la Somme représente notre département depuis le XVI^e siècle. Inspiré du blason de la nation de Picardie, qui comprenait des zones du nord de la France, de la Belgique et des Pays-Bas actuels, les mêmes symboles se retrouvent sur le blason de la Somme. La symétrie des fleurs de lys et des lions symbolise la position frontalière entre les deux royaumes.



3 lionceaux d'or sur fond rouge,
symbole des Pays-Bas

Une onde d'argent au centre,
symbole du fleuve Somme

3 fleurs de lys sur fond azur,
symbole de la fidélité au Roi de France



TU ES UN SAMARIEN !

Ce nom a été décidé en
2012 suite à un sondage
de la population.

Il provient de **Samara**, l'ancien
nom gaulois du fleuve Somme.
De même, Amiens, la capitale
du département, portait le
nom de Samarobriva, en ancien
gaulois « le pont sur la Somme ».

Le Conseil départemental de la Somme

À l'issue des élections départementales, 46 Conseillers départementaux sont élus en binômes par les habitants dans chacun des 23 cantons de la Somme.

C'est quoi un Conseiller départemental ?

Un Conseiller départemental est avant tout **un élu**, c'est-à-dire une personne choisie par les habitants lors d'élections départementales.

Les habitants de chacun des 23 cantons votent pour un **binôme femme-homme** qui siègera à l'Assemblée départementale pendant 6 ans.

Il y a au total **46 Conseillers pour la Somme** mais ce nombre varie selon le nombre de cantons de chaque département.

Élus de proximité, les Conseillers départementaux sont attachés à un territoire.



Qui met en œuvre les politiques départementales ?



3 000 agents exécutent et mettent en œuvre les décisions votées par les élus du Conseil départemental.

Du fait de ses nombreuses compétences, le Conseil départemental possède une **grande variété de métiers** qui vont de l'accompagnement des personnes âgées à la voirie en passant par les restaurants scolaires.

Le département, c'est aussi des sites à visiter :

La Maison de la Baie de Somme



Le Parc naturel et archéologique de Samara



Les Jardins de Valloires



L'Historial de la Grande Guerre



Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre



+ d'infos



Le Département, une collectivité qui agit au quotidien !



Depuis leur création en 1790, les Départements sont des acteurs essentiels de la vie locale et interviennent dans de nombreux domaines.

Soutenir les plus fragiles :

enfance et famille,
seniors, handicap

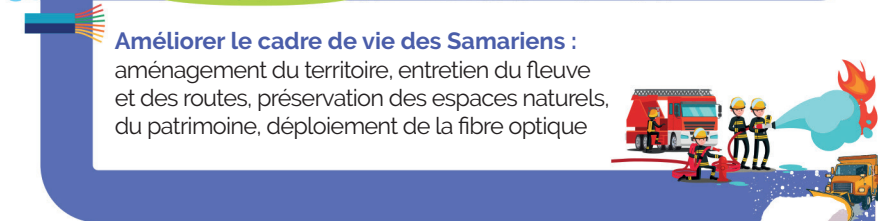


Accompagner le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées



Améliorer le cadre de vie des Samariens :

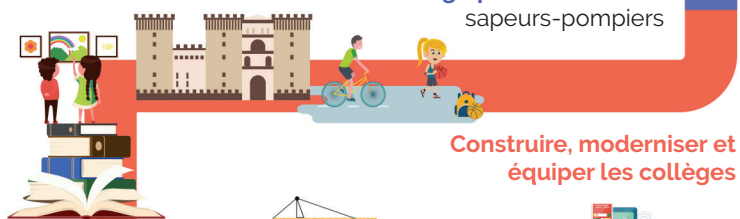
aménagement du territoire, entretien du fleuve
et des routes, préservation des espaces naturels,
du patrimoine, déploiement de la fibre optique



Agir pour la sécurité :

sapeurs-pompiers

Favoriser
le sport et
la culture
partout et
pour tous



Construire, moderniser et
équiper les collèges



Soutenir les plus fragiles

- **Accompagner les familles** les plus modestes
- **Protéger les enfants et les adolescents** en danger
- Accompagner les parents qui souhaitent **adopter un enfant**
- Aider les **personnes en situation de handicap** et les **personnes âgées** à s'épanouir dans la vie quotidienne
- Aider les personnes sans emploi à **retrouver un travail**
- Financer les **rénovations des habitations** gourmandes en énergie



Améliorer la vie des Samariens

- Construire et sécuriser les **routes départementales**
- Entretenir **les ports et le fleuve Somme**
- Gérer **la navigation des bateaux** sur le fleuve Somme
- Développer **l'accès à Internet** pour tous les habitants
- Favoriser **une agriculture plus durable**
- Préserver **la nature et la biodiversité**



Agir pour la sécurité

- Financer et équiper **les pompiers** du Service départemental d'incendie et de secours
- S'assurer de **la qualité des aliments** et veiller sur **la santé des animaux** avec le laboratoire départemental d'analyses



Développer le tourisme dans la Somme

- Préserver, promouvoir et **partager les traditions et l'histoire du département**
- Financer et installer des **équipements de loisirs** pour tous
- Entretien des **parcours de randonnée** et les **véloroutes**



Préserver l'environnement

- Encourager les moyens de **transport moins polluants** (vélo, covoiturage)
- Protéger **les espaces naturels** (littoral, marais, tourbières, etc.)
- Entretien **des bords du fleuve, du littoral et des vallées naturelles**



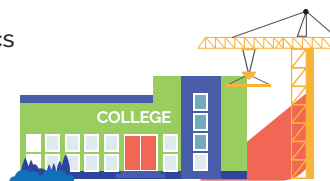
Favoriser l'accès à la culture et aux sports pour tous

- Encourager la pratique du **sport** et du **handisport**
- Rendre accessible **la culture pour tous**
- Soutenir les **associations culturelles** et les **clubs sportifs**
- Gérer la **Bibliothèque départementale** et le passage du **Bibliobus** dans les communes
- Mettre en valeur et protéger le **patrimoine du département** (musées, châteaux, parcs)



Soutenir l'éducation des jeunes Samariens

- **Construire, moderniser et entretenir** les collèges publics
- Mettre à disposition **les équipements et les outils numériques** dans les collèges publics
- Recruter et **payer les personnels** des collèges publics (cuisine, entretien, maintenance)
- Promouvoir une **restauration scolaire bio et locale**
- Participer au financement des **voyages scolaires** et des **activités culturelles et sportives**



Le Département de la Somme en quelques chiffres

200
métiers

18
centres de
santé sexuelle

3
maisons des
adolescents

700
kilomètres
de fleuves et
de rivières

300
structures
culturelles
accompagnées

300
kilomètres
d'itinéraires
cyclables

2 311
sapeurs-
pompiers

4 550
kilomètres
de routes
départementales

800
associations
sportives
soutenues

22
Maisons
départementales
des solidarités
et de l'insertion

89
sentiers de
randonnée +
5 circuits VTT

72
kilomètres
de littoral



Le Département de la Somme au service des jeunes

De la maternelle à la 25^e année, le Département veille à garantir aux jeunes Samariens les meilleures conditions de scolarisation, favorise leur épanouissement personnel, et les accompagne vers l'emploi.





Le **fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD)** pour ceux dépourvus de soutien familial

POUR LES 18 - 25 ANS

Des aides au **code de la route** et au **permis de conduire**



La **Somme** dans la **Première Guerre mondiale**



Le **livret pédagogique** « La Somme dans la Première Guerre mondiale »

Un exemplaire de la **bande-dessinée Hagard**, enquêteur de l'histoire



POUR LES 3^e



DES APPELS À PROJETS ET DES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS

Collège au cinéma en 2024-2025

Budget participatif pour la réussite éducative et l'inclusion

Parcours artistique & culturel PAC 80

Le sport c'est dans ma nature

Phileas Fogg pour les séjours linguistiques

Collèges & familles, des liens à renforcer

Agir pour ma planète pour les élèves éco-délégués

DES ATELIERS

Ateliers **Cap équilibre**

Ateliers **Cap sciences pour ma planète**

Ateliers **Cap Monde en Somme**

Ateliers de **prévention contre le harcèlement scolaire et les discriminations**

DES CONCOURS

Concours d'écriture

En faire toute une histoire

Concours de lecture

Éclats de lire en Somme

+ d'infos



Le travail de l'Assemblée départementale

Les **46 Conseillers départementaux** forment ensemble l'Assemblée départementale. Son rôle est de voter les décisions du Département (budget, travaux à prévoir, etc.).

Le rôle du Président du Conseil départemental



Le Président du Conseil départemental est élu parmi tous les Conseillers départementaux au lendemain des élections départementales.

C'est lui qui détient le **pouvoir exécutif** :

- Il **préside** et **anime les débats** de l'Assemblée départementale
- Il **prépare** et **exécute les décisions** prises par les élus
- Il **gère le budget** du Conseil départemental

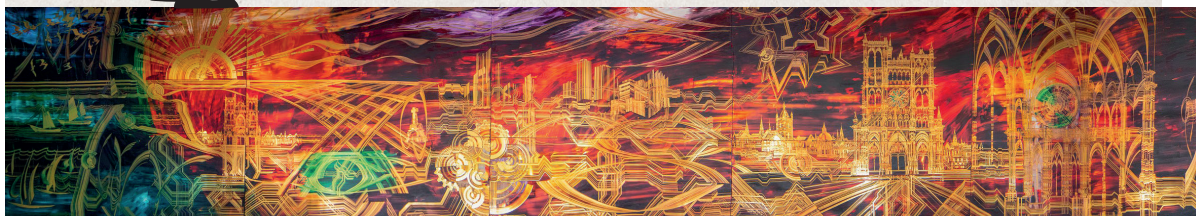
Pour accomplir ses missions, il est accompagné par :

L'administration
départementale

Les Vice-présidents

qui sont chacun chargés d'une compétence particulière et peuvent remplacer le Président lorsqu'il n'est pas disponible.

Ils sont au nombre de **13** au Département de la Somme



L'HÔTEL DES FEUILLANTS, LIEU DE RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE

Ancien couvent de l'ordre religieux des Feuillants d'où il tient son nom, l'Hôtel des Feuillants fut **construit entre 1631 et 1663**. Entre 6 et 12 moines y vivaient. Les règles y étaient très strictes !

À la Révolution française, l'Hôtel est abandonné. De l'ancien couvent, il ne reste aujourd'hui que le bâtiment principal en pierres et en briques.

Une nouvelle salle des délibérations est construite entre 1853 et 1854. Elle **porte aujourd'hui le nom de Max Lejeune**, ancien Président du Conseil départemental de la Somme.

C'est pendant le mandat de Max Lejeune qu'a été installée la fresque de l'artiste picard Jean-Jacques Staebler. Elle représente le département de la Somme.



L'Hôtel des Feuillants

© C. Bahr



Le Hall de l'Hôtel des Feuillants

© S. Barry



La salle Max Lejeune

© C. Duviez

© C. Duviez





Mais au final,
comment sont prises
les décisions ?



1

La première demande

Marie, maire d'une commune de la Somme, souhaiterait aménager une piste cyclable reliant sa commune au collège.

Elle en parle à ses Conseillers départementaux



2

La phase préparatoire

Pour écrire le rapport, les Conseillers départementaux étudient la demande de Marie avec le Vice-président et les services du Département.

Est-elle réalisable ?
Combien va-t-elle coûter ?



3

La présentation du rapport

Le rapport est présenté en séance à l'Assemblée départementale devant les autres élus.

Les séances plénières sont publiques et tous les habitants qui le souhaitent peuvent y assister.



4

Le vote

Les élus débattent puis votent sur des boîtiers électroniques.



Pour qu'elle soit acceptée, **il faut que la proposition ait la majorité** c'est-à-dire qu'il y ait plus de conseillers qui votent « oui » que de conseillers qui votent « non ».

Si ce n'est pas le cas, alors celle-ci est rejetée.

5

La publication des délibérations

Les résultats des votes, qu'on appelle « délibérations », sont ensuite publiés et consultables par tous les habitants sur www.somme.fr



6

La mise en œuvre

La proposition est mise en œuvre par les agents des services départementaux, ici la direction des routes.



7

Le résultat

Marie découvre la nouvelle piste cyclable réalisée par le Conseil départemental. Elle pourra être empruntée par les jeunes de sa commune.



Qui fait quoi pour l'école ?

Trois collectivités territoriales agissent aux côtés de l'Éducation nationale pour les jeunes Samariens : la commune, le Département et la Région.

La répartition des compétences



Les professeurs
et les enseignants
de tous les élèves



Les communes



Les écoles
publiques
maternelles
et primaires



Les Conseils
départementaux



Les collèges
publics



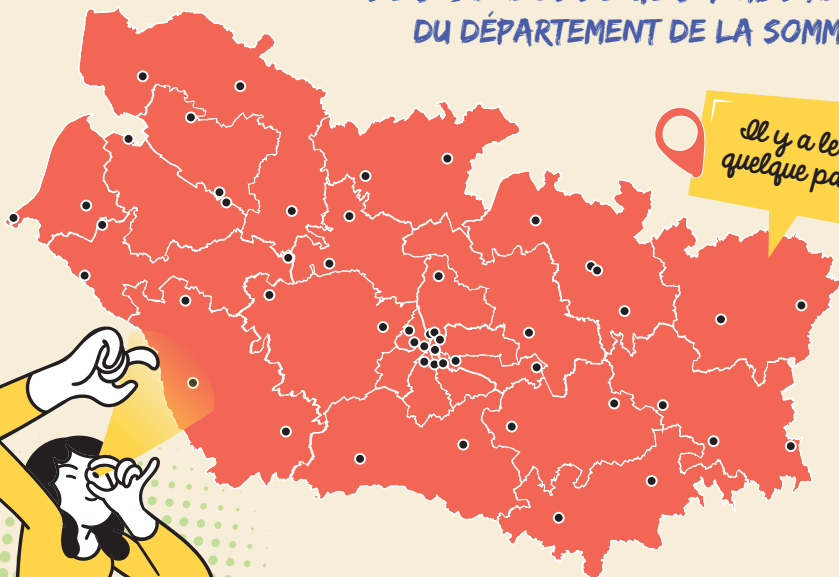
Région
Hauts-de-France

Les Conseils
régionaux



Les lycées
publics

LES 50 COLLÈGES PUBLICS DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME



Il y a le tien
quelque part...



Au collège aussi, changeons les regards sur le handicap

L'accueil des élèves en situation de handicap dans les collèges publics constitue l'une des priorités du Département.

Des espaces d'enseignement modulables et dynamiques, du mobilier flexible et des équipements informatiques ont été fournis par le Département, offrant des possibilités d'apprentissage adaptées.

À la rentrée 2023, 5 classes dites « UEE » (Unité d'Enseignement Externalisée) ont pu ouvrir dans les collèges d'Airaines, Corbie, Nesle, Roisel et Saint-Valéry-sur-Somme. 5 nouvelles classes ouvrent cette année dans les collèges Jean-Marc Laurent à Amiens, Flixecourt, Gamaches, Ham et Villers-Bocage.



Les collèges du département en quelques chiffres



50
collèges
publics

17 000
repas servis
par jour

+ de 100
producteurs locaux
qui fournissent les restaurants
scolaires en circuits courts

17
collèges
privés

27 300
collégiens
scolarisés

89%
de réussite
au brevet des
collèges en 2023

247 197
« chèques
collégien »
utilisés
en 2022-2023

22,7 M€
de budget
« collèges »
du Département
pour 2023-2024

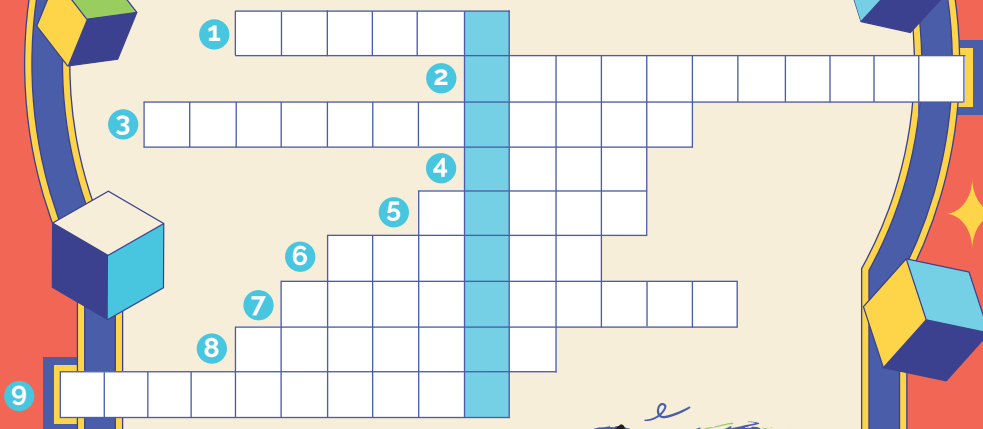
19,1 M€
investis dans
la rénovation
des collèges
en 2023

10
classes adaptées (UEE)
pour les élèves en
situation de handicap

À toi de jouer !

Complète la grille à l'aide des définitions pour faire apparaître le mot caché

- 1 On en compte 4 550 km dans le département
- 2 C'est la spécialité du centre de Ribemont-sur-Ancre
- 3 Ils ont été créés en 1790
- 4 C'est l'une des trois couleurs du blason de la Somme
- 5 Lieu de la bataille de 1346
- 6 Nombre de Vice-présidents au Conseil départemental de la Somme
- 7 On dit de cette fleur qu'elle était la seule à pousser sur les champs de bataille de la Somme
- 8 Il a donné son nom à la salle des délibérations du Conseil départemental de la Somme
- 9 Nom de l'Hôtel où siègent les élus départementaux



Mot à trouver :
C'est le nom des
habitants du
département
de la Somme



CONNAIS-TU TON DÉPARTEMENT ?

Place sur la carte les monuments et sites naturels emblématiques du département

Mets dans le rond la lettre du bâtiment ou du site correspondant à la photo :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| A Parc de Samara | E Baie de Somme |
| B Parc du Marquenterre | F Château de Rambures |
| C Cathédrale d'Amiens | G Centre Sir John Monash |
| D Citadelle de Doullens | H Historial de Péronne |





Conseil départemental de la Somme

Direction de la jeunesse et des collèges

43 rue de la République

CS 32615

80026 AMIENS Cedex 1

03 22 71 80 80

www.somme.fr

